



# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70  
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

## **PV du CA du Mardi 7 novembre 2023**

**Présents** : I. Béguier, P. Blayau, D. Bourdin, E. Chervet, C. Costantino, D. Cupa, A. de Cazanove, C. Ducarre, K. Fejtö, N. Franck, A. Gibeault, O. Halimi, E. Jonchères-Weinmann, M. Kaci, M.L. Léandri, F. Moggio, S. Pons-Nicolas, B. Servant, H. Suarez-Labat

**Présents par zoom** : I. Martin-Kamieniak, M. Pichon-Damesin, P. Navarri.

**Invités présents** : C. Baruch, E. Sparer.

**Absents excusés** : Jean-Louis Baldacci, Aline Cohen de Lara, Josiane Chambrier-Slama, Michel Picco.

Début de la séance 21H15

Le quorum est atteint

### **1) Demandes d'agrément**

Les demandes d'agrément de Matthieu Garot, Clémentine Barbelet, Nathalie Normand Girard, Jeanne Ortiz, Mireille Trouilloud sont acceptées.

### **2) Discussion à propos des évènements en Israël**

Emmanuelle Chervet présente les démarches qui ont été déjà engagées selon une position qu'elle qualifie de réservée.

Dans un délai de 7 jours, une traduction de la déclaration de l'IPA a été mise sur le site et la lettre de la présidente de la Société d'Israël, Viviane Chetrit a été diffusée à tous les membres non AEF.

Il y a eu peu de réactions de collègues en retour, plutôt des remerciements mais pas de réactions négatives.

La présidente pose une question ouverte au CA sur la décision de faire une communication plus précise sur la position de la SPP.

Alain Gibeault vient faire le compte rendu de la réunion du conseil de la FEP, des 3-5 novembre 2023, où le conflit israélo-palestinien était à l'ordre du jour. Viviane Chetrit y a participé par Zoom, les collègues libanais, dont Maurice Khoury, n'ont pas pu se connecter. Viviane Chetrit a partagé l'état d'angoisse traumatique de ses collègues et s'est sentie soutenue par l'intervention d'Alain Gibeault faisant part de la démarche de la SPP de transmettre sa lettre à nos membres. Judith Trieste, de la société israélienne, a le projet d'ouvrir des groupes de réflexion sur le processus de pensée avec des collègues des sociétés européennes. Toutes les sociétés n'ont pas fait le choix d'intervenir, dont l'APF.

Un débat soutenu a lieu où les prises de parole de chacun divergent sur certains points.

Sur la nécessité que la SPP s'engage plus et se positionne pour dénoncer le caractère barbare de l'acte terroriste du Hamas, pour condamner l'antisémitisme et la xénophobie, pour apporter notre soutien aux collègues israéliens comme nous le demande Viviane Chetrit.

Dans les échanges, une distinction est faite entre soutenir et prendre position, même si tout engagement dans ce contexte prend un sens politique. Le conflit actuel, en ce qu'il a d'existential dans ses enjeux nous concerne au sens général du politique. Le passé sombre où la civilisation a basculé est présent dans toutes les têtes.

Clarisse Baruch rappelle la question qui a été débattue il n'y a pas si longtemps à propos de la guerre d'Ukraine, et la reconnaissance de l'agression de la Russie.

Dans ce contexte où la dimension émotionnelle est forte le risque du clivage dans la lecture des événements et du positionnement existe. Un consensus est-il possible et à rechercher dans le positionnement de notre société, dans un climat qui peut être vite passionnel et donner lieu à des mouvements projectifs ?

La discussion va se recentrer progressivement sur notre rôle de psychanalystes, celui de maintenir la possibilité pour nos patients de penser et dire la violence, cela va également dans le sens de la demande de J. Trieste. Des références à de grands textes sont citées dont « Malaise dans la civilisation ».

Emmanuelle Chervet a le souci de maintenir une garantie de discrétion et de neutralité pour nos patients, de ne pas permettre de représentation trop concrète de nos positions. Elle distingue 2 niveaux de réponse, la participation aux groupes de travail de nos collègues israéliens et d'autre part l'éventualité d'une déclaration sur le site.

On ne peut rester silencieux face à l'ampleur de la catastrophe mais les mots que l'on va utiliser comportent le risque de malentendus.

Un petit groupe de 8 personnes se constitue pour se réunir dès le samedi afin d'écrire un communiqué qui sera ensuite diffusé aux membres du CA.

### **3) Premiers échanges d'idées à propos du centenaire de la SPP en 2026**

Cette première discussion permet de dégager plusieurs thèmes, dans l'esprit de « donner envie » de psychanalyse. Il y aurait à travailler sur deux versants, en interne et une communication vers le socius. Noëlle Franck nous rapporte l'interpellation qui lui est adressée souvent : « Freud est dépassé » !

La perspective historique se présente d'emblée comme axe organisateur :

- l'évolution des idées, les prolongements des concepts freudiens
- l'historique et l'évolution de la formation ; pourquoi venir se former à la SPP, sa spécificité, la référence à Freud
- l'évolution de la pratique face aux problématiques actuelles : les aménagements du cadre, les nouveaux dispositifs (le psychodrame, le groupe)
- L'évolution théorique vers une compréhension plus élargie des organisations psychiques
- le développement de la psychanalyse avec l'enfant
- Marie Bonaparte, la publication de sa correspondance.

### **4) Point d'information sur les outils de communication de la SPP**

Un dialogue débute avec les prestataires informatiques. Des premières rencontres ont eu lieu ouvrant à des échanges entre le bureau, les prestataires et les salariés. Il s'agit d'un premier état

des lieux, pour avoir meilleure une compréhension des différentes responsabilités, des écueils et des réponses possibles. Ce point sera développé lors du prochain CA.

## **5) Questions diverses**

Alain Gibeault fait le point sur la question de l'analyse à distance abordée en plénière à la FEP, en présence de la présidente de l'API, Harriet Wolfe, et en petit groupe.

Le rapport de Juan Francisco Artaloytia ne recommande plus la possibilité d'une analyse à distance sans séances en présence et propose que soit inscrit au Code de procédure de l'API, la possibilité d'« une analyse combinée », permettant à la fois des séances en présence et des séances à distance dans la formation, pour des raisons de nécessité géographique et financière et non de commodité . Dominique Suchet (APF) a critiqué le terme d'analyse combinée en proposant que les séances à distance soient une « addition » à l'analyse proprement dite, pour ne pas mettre en équivalence les séances en présence et à distance.

Alain Gibeault rappelle que l'analyse navette pour la formation a été pensée dans les années 90 pour le développement de la psychanalyse dans les pays de l'Est. C'était d'avantage une décision politique qui est devenue un sujet scientifique après coup.

L'API adopterait une décision de compromis sur ces questions polémiques.

A noter qu'il existe un mouvement de remise en cause de la fonction de régulation de l'API sur le sujet de la formation, pour n'en faire qu'une organisation « parapluie », où chaque région aurait son règlement propre.

Les autres questions diverses sont reportées au CA du 5 décembre.

La séance est levée à 23H15.

## **Prochains CA :**

- 5 décembre
- Exceptionnellement 16 janvier 2024
- 6 février
- 5 mars

Les CA de janvier, février et mars, préparatoires à l'AG, auront lieu en zoom exclusivement.